



La Chapelle de Charné

Notre-Dame de Charné est à la frontière de la Bretagne et du Maine. Charné est le berceau de la ville d'Ernée. La chapelle, du XIIe siècle est classée Monument Historique. Ancienne église paroissiale, elle est ceinte de son cimetière aux tombes anciennes.

Ernée 53 500

Sur les pas de Louis Derbré

Descendre, par la route de Juvigné, jusqu'au plan d'eau. Le contourner par la gauche, traverser la RN 12 et descendre les marches rue Fortin, appelée autrefois rue de la Prison. Enjamber l'Ernée sur le petit pont et remonter la rue Surcouf. Passer près du lavoir des Chauffaux et monter à droite vers le Château de Pannard (beau point de vue sur la ville).

- 1 Redescendre jusqu'à l'ancienne gare d'Ernée par une charmante petite route à l'ombre des sapins. Par l'ancienne voie ferrée, rejoindre le Centre de Loisirs des Bizeuls.
- 2 Continuer tout droit en suivant les triangles jaunes. Petite boucle par les fermes fleuries de Méhubert et de la Petite Rondelière, puis revenir aux Centre de Loisirs des Bizeuls par le C.R.A.P.A. Reprendre à gauche le balisage en traits jaunes par un très beau chemin qui passe devant le verger pomologique.
- 3 Au rond-point, prendre à droite puis à gauche, le chemin qui longe l'imprimerie. Traverser et longer le complexe sportif. Tourner à gauche après la salle culturelle, le long de l'avenue du Général de Gaulle et jusqu'à la Place du Hameau de Charné. Prendre à gauche puis tout de suite à droite dans le lotissement pour rejoindre l'Espace Culturel Louis Derbré. Au «Mythe», prendre à droite jusqu'à la Chapelle de Charné ou à gauche par la variante du Domaine.
- 4 Traverser la RN 12 et descendre le Chemin de Charné. Prendre le sentier de droite pour remonter jusqu'au rondpoint (à contourner). Descendre le long de la rue de Picardie et du Chemin de la Hainaud (terrain de boules). Contourner le petit plan d'eau derrière la maison funéraire. Marcher sur l'Allée Alain Colas et rejoindre la Communauté de Communes par le chemin bitumé.
- 5 Traverser le terrain de la Communauté de Communes de l'Ernée en passant à côté de l'oeuvre «La Construction» de Louis Derbré. Traverser la RD 31 et emprunter la route de la Brimonnière puis le chemin qui passe près des jardins ouvriers. Descendre la rue du Moulin à Tan et remonter par un escalier aux Châtelets. Contourner l'église. Regagner la place de l'Hôtel de Ville par la rue Clouard.



Difficile **14,5 km** **3h30**

Départ : place de l'hôtel de Ville

Balisage : traits, triangles et ronds jaunes

Hébergements

- > Hôtel Le Grand Cerf / 3 étoiles
10 chambres
Tél. : 02 43 05 13 09
- > Les Bizeuls
Gîte de groupes : 29 personnes
Tél. : 02 43 08 71 10
- > La Gasselinais / 3 épis
Chambres d'hôtes : 8 personnes
Tél. : 02 43 05 70 80
- > Canda House
Chambres d'hôtes : 8 personnes
Tél. : 09 67 00 35 86